



Direction des Affaires Culturelles

2026 DAC 348 Subventions (165.000 euros) et conventions avec 10 établissements cinématographiques parisiens.

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose, par le présent projet, d'accorder notre soutien à 10 établissements cinématographiques qui exploitent à Paris 10 salles de cinéma indépendantes et classées art et essai dans les arrondissements 4e, 5e, 6e, 8e, 9e, 11e et 18e afin de les aider à financer leurs travaux de remise aux normes, rénovation et de modernisation ainsi que l'acquisition de nouveaux matériels.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux salles de cinéma, la Direction des Affaires Culturelles - Mission Cinéma accompagne les salles dans leurs projets de travaux afin de les aider à maintenir une qualité d'accueil élevée des spectateurs, dans un contexte parisien à forte concurrence. Ainsi, en 2026, le Luminor (4e), la Filmothèque du Quartier Latin (5e), Le Grand Action (5e), Les 3 Luxembourg (6e), Le Balzac (8e), le Max Linder (9e), le Majestic Bastille (11e), le Studio 28 (18e), le Cinéma du Panthéon (5e) et le Ci'ney 18 (18e) seront aidés pour les travaux suivants :

- Une subvention de 1.608 € est proposée pour le Luminor (4e) afin qu'il puisse réaliser des travaux de modernisation du système son de sa grande salle et de rénovation de son système électrique ;
- Une subvention de 5.000 € est proposée pour le cinéma la Filmothèque du Quartier Latin (5e) afin qu'il puisse réaliser les travaux de rénovation de sa façade ;
- Une subvention de 35.000 € est proposée pour le cinéma Le Grand Action (5e) afin qu'il puisse notamment réaliser la réfection de sa toiture, l'installation d'un système sonore Dolby Atmos en salle 1, la modernisation de sa charpente et de son isolation acoustique ;
- Une subvention de 20.000 € est proposée pour le cinéma Cinéma du Panthéon (5e) afin de contribuer au remplacement de son projecteur et aux travaux de rénovation du cinéma ;
- Une subvention de 10.000 € est proposée pour le cinéma Les 3 Luxembourg (6e) afin qu'il puisse effectuer des travaux de modernisation de ses trois salles et notamment pour optimiser le confort visuel et acoustique ;
- Une subvention de 2.539 € est proposée pour le cinéma Le Balzac (8e) afin qu'il puisse moderniser son site internet et effectuer des travaux de modernisation pour sa façade et son hall comme pour l'affichage intérieur et extérieur ;
- Une subvention de 35.000 € est proposée pour le cinéma Max Linder (9e) afin qu'il puisse poursuivre les travaux de rénovation totale du cinéma comme notamment pour les écrans rues et les fauteuils ;
- Une subvention de 20.000 € est proposée pour le cinéma le Majestic Bastille (11e) afin qu'il puisse effectuer des travaux de rénovation et modernisation de ses deux salles de cinéma comme notamment déposer les anciens fauteuils et les remplacer dans la salle 2 ;
- Une subvention de 10.853 € est proposée pour le cinéma Studio 28 (18e) afin qu'il puisse l'année précédant son centenaire effectuer des travaux d'isolation thermique et installer un système de pompe à chaleur ;
- Une subvention de 25 000 € est proposée pour le cinéma Ci'ney 18 (18e) afin de contribuer à la dotation du studio de postproduction en stations de montage et mixage professionnelles haute performance.

Dans le cadre de la politique municipale en faveur du cinéma, je vous propose donc d'apporter une aide en investissement à ces 10 établissements cinématographiques parisiens pour un montant total de 165.000 euros et de m'autoriser à signer les 10 conventions correspondantes.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

